

La Gohellette

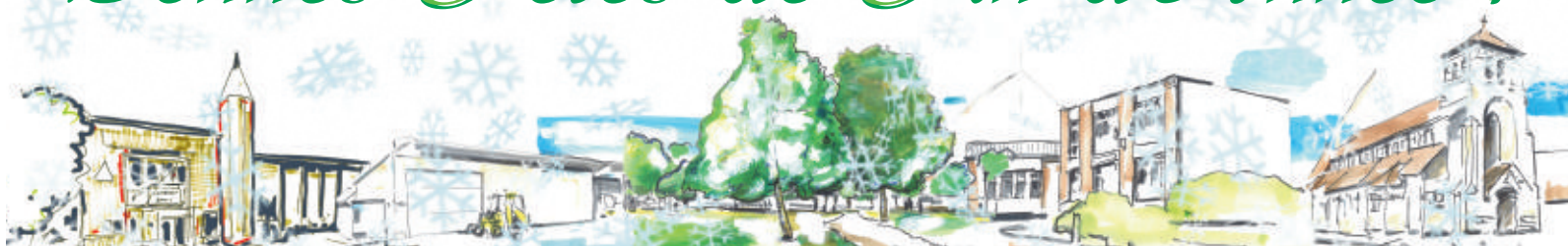
N°12 - Décembre 2016



Transparence, Rigueur, Equité, Solidarité



Bonnes Fêtes de Fin d'Année !





L'année 2016 se termine.

Au niveau National, nous ne pouvons pas dire qu'elle soit à marquer d'une pierre blanche. **Les divers attentats sur le territoire national ont instauré un climat pesant, difficile**, qu'il nous faut **gérer au quotidien**.

Au niveau de notre Département, je me réjouis du **démantèlement de l'espace qu'occupaient les migrants à Calais** et souhaite qu'**une solution adaptée soit trouvée pour chacun d'entre eux**.

La reprise économique tant attendue n'est pas au rendez-vous, ce qui génère un accroissement du chômage pour toutes les strates de la population, même si une embellie a été annoncée.

2017 sera une année importante avec **trois élections majeures : Présidentielles, Législatives** avant l'été et **Sénatoriales**. Je forme le vœu que ces différents scrutins nous permettent de donner le pouvoir à un Président de la République en capacité de faire les réformes indispensables à l'avenir de notre pays. Il pourra ensuite s'appuyer sur des Parlementaires qui viendront le conforter. Au niveau de notre belle commune, **je suis, avec mon équipe municipale, très actif pour continuer à avoir une gestion très rigoureuse de notre budget**. J'aspire à **dégager un maximum d'économies** par rapport aux dépenses de fonctionnement afin de **générer de l'autofinancement destiné à l'investissement**.

Notre commune a longtemps souffert d'un manquement dans ce domaine et je le déplore régulièrement.

Lors de **la cérémonie des vœux, le 6 Janvier prochain**, je vous exposerai **mes ambitions pour 2017** et vous énoncerai **les projets que je souhaite mener à bien jusqu'à la fin du mandat** que vous m'avez confié qui se termine en 2020. Comme vous avez pu ou pourrez le constater à la lecture de notre Gohellette, **j'ai rencontré le Président du Département, le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, la Présidente de la Mission Bassin Minier, et le Président de l'Association des Communes Minières**.

Toutes ces rencontres ont pour but de **créer du lien, d'exposer nos ambitions, d'obtenir des soutiens**.

Je vous souhaite une belle fin d'année et vous réitère tout mon engagement au service de tous.

Très cordialement

Votre Maire

Alain Dubreucq

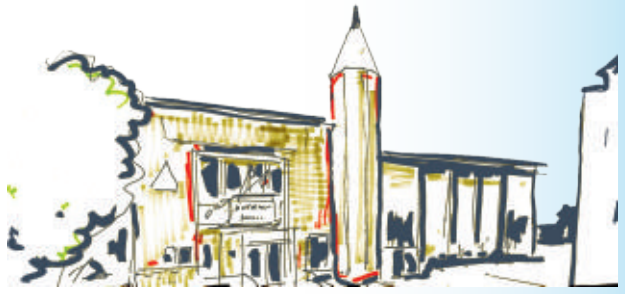


Cérémonie des Vœux de la Municipalité
le 6 Janvier 2017 à 18h30
Salle des Fêtes
Accueil à partir de 18h

La Gohellette

Locale

Sains-en-Gohelle, une commune qui change ...



Michel DAGBERT en visite dans notre commune



A l'invitation de Monsieur le Maire, le **Président du Conseil Départemental, Michel DAGBERT** a fait une halte à Sains-en-Gohelle. **Cinq dossiers en lien avec le Département** ont été évoqués et **font l'objet d'échanges et d'ambitions communes.**

Visite de Jean-Pierre KUCHEIDA, Président de Association des Communes Minières de France



Cette rencontre a permis à **Jean-Pierre KUCHEIDA, Président de l'ACM, accompagné d'Alain DUBREUCQ, Marcel CLEMENT, Jean-Jacques LOOTEN, Jean-Luc BRU et Fabrice DELABY**, de visiter le Patrimoine Minier Sainsois.



En Janvier 2017, les Agents de Surveillance de la Voie Publique passent à la phase de verbalisation au stationnement, dépôts sauvages...

Alain Fatout

Conseiller délégué à la Sécurité

Fin la prévention, l'heure est à la verbalisation pour faire changer les mentalités.



**Alain FATOUT, Conseiller Délégué à la Sécurité
entouré des ASVP : Arnaud DELCOURTE et Pascal WARNIER**

Après plusieurs années de prévention, certains conducteurs stationnant leur véhicule sur un trottoir n'ont pas saisi le danger qu'ils font prendre aux piétons !

Savez-vous que les articles du code de la route concernant le stationnement gênant ont été modifiés par décret le 2 Juillet 2015 ?

"La contravention de certaines infractions passe de 35 à 90 euros. Il devient coûteux de ne pas respecter le code de la route."

Jusqu'à présent, les ASVP ne verbalisaient pas. Bientôt, ils pourront relever les infractions par le biais du carnet de timbres-amendes.

La contravention sera envoyée par le centre de Rennes.

"Chaque année 12000 piétons se font renverser par un véhicule."

Divagation d'animaux - Chiens et chats

Les A.S.V.P. sont intervenus à plusieurs reprises et, heureusement, il n'y a pas eu d'incident.

Tout animal qui divague constitue un danger potentiel. Tout chien ou chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière de LENS.

Ces divagations sont susceptibles de compromettre la sécurité, la sûreté et la tranquillité publiques en provoquant un accident matériel ou corporel.

La réglementation en vigueur interdit la divagation et la déjection des animaux.

Chaque propriétaire doit promener son chien en laisse et ramasser ses déjections. Nous rappelons que la Ville a installé des cani-parcs (Voir Gohellette Janvier 2016 p11).

La Gohellette

Environnementale

Sains-en-Gohelle, une ville agréable !



"le bout du monde et le fond du jardin contiennent la même quantité de merveilles."

Christian Bobin

Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué aux Sports, à l'Insertion et à l'Environnement

Acheter malin pour votre jardin et votre verger

Par délibération du 28 Juin 2016, les élus de la CALL ont décidé de mettre en place un partenariat avec l'ENRx (Espaces Naturels Régionaux) à travers l'**opération " Plantons le décor"**.

Unique en France depuis près de 30 ans, cette opération permet aux habitants, aux collectivités, aux entreprises, aux agriculteurs, aux établissements scolaires de se procurer des arbres et arbustes d'essences locales, des variétés légumières régionales et des variétés fruitières traditionnelles que vous pouvez déjà découvrir dans notre "**Verger Citoyen**" situé à l'**Espace Jeunesse**.

Nous participons ainsi à une démarche éco-citoyenne, contribuons au maintien de la biodiversité régionale et soutenons l'activité des pépiniéristes régionaux et donc l'économie locale.

Accompagnez-nous dans cette action et connectez vous sur www.plantonsledecor.fr ou récupérez vos bons de commande en mairie avant le 3 Février 2017 (date et lieu de livraison le 24 Février après-midi au Parc des Cytises à Bénifontaine -près de l'aérodrome).

Le Zéro Phyto, c'est pour demain



Le 1er Janvier 2017, les collectivités ne seront plus autorisées à utiliser les pesticides si nocifs pour l'Environnement.

Le 1er Janvier 2019, la vente de tout pesticide chimique sera interdite au particulier. Ils seront remplacés par des produits alternatifs, des produits biologiques ...

Dans les espaces publics de Sains-en-Gohelle, des nouvelles méthodes de désherbage seront appliquées.

Afin de sensibiliser la population à ce problème, une **réunion publique** s'est tenue le 18 Octobre à la salle Trannin en présence de **M. Switalski**, Président du SIVOM de la Gohelle, de **Mme Tondelier**, élue EELV, de **techniciens de la CALL** et de la **Mairie de Lens**, de **M. le Maire**, du **DGS** et des **services techniques**.

La Gohellette

Sportive

Sains-en-Gohelle, une ville énergique !



"Le Sport à Sains-en-Gohelle est une tradition qui puise toute sa force dans un encadrement bénévole dévoué, compétent, et une Municipalité toujours engagée en accompagnant au quotidien la vie sportive et la vie associative en général."

Jean-Jacques LOOTEN

Adjoint délégué aux Sports, à l'Insertion et à l'Environnement

Bilan des vacances d'Octobre de l'EMS

Les 2 semaines de vacances d'Octobre auront permis aux Educateurs Sportifs d'accueillir plus de **40 enfants âgés de 7 à 12 ans**.



Les jeunes adhérents de l'Ecole Municipale des Sports auront pratiqué de nombreuses activités diverses et variées telles que le tir à l'arc, le run&bike, l'escalade, le ski ou encore la course d'orientation.

Basée sur le fair-play, l'esprit sportif, le partage, le vivre-ensemble et la convivialité, **l'E.M.S. organisera ses prochaines "vacances-sports" lors des vacances de Février.**

Remise des Maillots

C'est en présence de **Jean-Jacques LOOTEN, Adjoint aux Sports**, que **Jean-Marc DOISNE, Président du Crédit Agricole Nord de France** est venu remettre un jeu de maillots à la catégorie U13 du **Racing Club de Sains**.

Les jeunes footballeurs ont apprécié cet équipement et, avec leurs éducateurs, ont remercié chaleureusement les dirigeants de cette banque.



A compter de Janvier 2017, l'Ecole Municipale des Sports proposera un nouveau créneau pour les activités sportives des "3/5 ans" chaque Samedi de 11h00 à 11h45.

L'adhésion sera de 5 euros / période.

Renseignements auprès de Davy au 06 78 04 66 67.

La Gohellette

Jeunesse

Osez grandir pour l'avenir !



" L'Education est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde "
Nelson Mandela

Christelle CZECH, Adjointe déléguée à l'Enseignement et aux Affaires Scolaires

Jean HAPPIETTE, Conseiller délégué à la Jeunesse et à la Démocratie Participative et Citoyenne

Yvan BEAUMONT, Conseiller délégué à la Restauration Scolaire

Le Conseil Municipal des Jeunes au sommet de l'Etat !

Le **Conseil Municipal des Jeunes** de notre Commune continue l'apprentissage à la Citoyenneté. Le 09 Septembre dernier, sur invitation de Catherine GENISSON, Sénatrice du Pas-de-Calais, il a visité **le Palais du Luxembourg**, où siègent les Sénateurs.



Le 12 Octobre, par le biais de Serge Janquin, Député de notre circonscription, les jeunes conseillers municipaux ont visité le Palais Bourbon, plus couramment appelé **l'Assemblée Nationale**. L'après-midi s'est terminée par la visite du **Palais de l'Elysée, résidence officielle du Président de la République**.

Pour le Maire, **Alain DUBREUCQ**, **Odile LELEU**, 1ère adjointe, **Jean HAPPIETTE**, élu délégué à la Jeunesse et **des techniciens** cette découverte fût très enrichissante pour **ces jeunes Sainsois**.



JEUNESSE



Remise des Brevets des Collèges 2016



Conseil de l'école La Fontaine



Remise des dictionnaires aux élèves des écoles primaires



Conseil de l'école Jeannette Prin



Remise des crayons de couleurs aux élèves des classes de CP



Accueil Périscolaire



Cross du collège

Petit-déjeuner avec les acteurs de la petite enfance



Le 10 Novembre dernier, **Alain DUBREUCQ**, Maire, **Jean HAPPIETTE**, élu délégué à la Jeunesse et les élus du conseil municipal ont donné rendez-vous **aux acteurs de la petite enfance** autour d'un petit-déjeuner.

Monsieur Le Maire a profité de l'occasion pour présenter l'Espace Jeunesse Ludovic Leroy, lieu incontournable de l'enfance sur notre Commune, fraîchement rénové pour le plaisir de tous. Il a également félicité les **Assistantes Maternelles** de la commune pour leur travail, à valorisé le **personnel du service jeunesse** pour la mise en place d'actions en matière de parentalité puis a mis en avant le professionnalisme des **ATSEM** dans les écoles maternelles.

La priorité a été rappelée : **c'est la Jeunesse !**

les jeunes du CAJ rencontrent les résidents du foyer les IRIS

Depuis maintenant 4 ans, des rencontres intergénérationnelles ont lieu régulièrement entre les jeunes du CAJ et les résidents du Foyer les Iris. Les rencontres se font généralement lors des périodes de vacances scolaires.

Ces rencontres sont riches d'échanges, de tolérance et de respect.



La thématique choisie est celle du SPORT (initiation tir à l'arc et sarbacane, journée pêche, etc...). Ce thème est tout particulièrement apprécié par les deux publics. Il nous permettra de leur faire découvrir et partager de nouvelles pratiques sportives.

La journée gonflée du CMJ

Le 26 Octobre dernier, le **Conseil Municipal des Jeunes** a organisé une journée gonflée pour les 6-11 ans, l'après-midi et pour les 12-17 ans, le soir. L'occasion pour tous de s'amuser dans les structures gonflables, en musique et de se détendre à l'espace restauration où croque-monsieur, crêpes, barbes à papa et pop-corn étaient proposés.

Cette journée a permis de récolter la somme de **673,50 euros** qui sera reversée à l'**association "Prévert"** de Béthune qui accompagne les personnes atteintes d'un cancer.



La Gohellette

Culturelle

Surprises et ressources culturelles



" Ce dernier trimestre a été marqué par plusieurs événements culturels dont quatre organisés par la dynamique association AEAE . Cette association regroupe la " Bibliothèque Arc-en-Ciel " et le cercle historique " Hier à Sains ". Elle organise désormais des sorties culturelles (orchestre de Lille en décembre). Elle participe aux actions de " Lire et faire lire ". Elle est également l'association support du FPH et du FPH Culture. Merci à tous les bénévoles. Chacun de nous a le devoir de faire fructifier nos ressources culturelles. "

Eric DENUDT, Adjoint délégué à la Culture, à la Communication et au Jumelage

3ème Salon du Livre Jeunesse

Il a ouvert ses portes les Samedi 10 et Dimanche 11 Septembre à la Halle des Sports.



Organisé par l'**association A.E.A.E.**, il a réuni 17 maisons d'édition, 31 auteurs, 6 illustrateurs, 2 peintres et 1 sérigraphe. Au programme : découverte de la lecture, ateliers manuels, expositions, échanges et dédicaces avec les auteurs venus des 6 coins de l'hexagone.

L'**atelier "Cogite Atout"**, dont vous avez pu lire quelques poèmes dans les précédents numéros de la Gohellette, était aussi de la partie. Les enfants ont également pu participer aux présentations d'animaux devant l'entrée du salon et sont repartis avec des sourires jusqu'aux oreilles. Tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, active et détendue.

Vivement la 4ème édition !

Horaires de la Bibliothèque "Arc-en-Ciel"

Lundi : 15h - 17h30, Mardi - Jeudi : 16h - 17h30, Mercredi - Samedi : 10h - 12h

Cours Macé - Place Lyautey, Tél : 03 21 29 13 92





Pièce de Théâtre "La ronde des Femmes"



Audition de Flûtes avec la professeur
Mme Christine Couture



Exposition "Voyage à travers le temps" par
l'association "Hier à Sains"



Exposition "Chez Marguerite",
peinture, sculpture et photographie



Journée du patrimoine : promenade historique par
hier à Sains, exposition "salle Marguerite, Bâtiment
Art Déco" par la municipalité



Concert de Ste Cécile les associations de
l'"Harmonie" et de la chorale "La Gohellande"



Concert de Sylvain TANIÈRE
proposé par la municipalité



Réunion du "Don du Sang"

La Gohellette

Sociale

Le C.C.A.S. accompagne les personnes vers l'autonomie



"C'est grâce à une action coordonnée de tous les acteurs des politiques sociales et de l'habitat que nous ferons face aux situations souvent douloureuses auxquelles sont confrontés certains de nos concitoyens."

Jean-Jacques CAPELLE, Adjoint délégué aux Affaires Sociales

Martine HAUSPIEZ, Adjointe déléguée au Logement Social

Mauricette FLOCTEL, Conseillère déléguée au "Bel-Âge"

Bilan Logement 2016

Nous arrivons en fin d'année. **Mme HAUSPIEZ** souhaitait faire un bilan provisoire des mouvements locatifs sur notre ville.

En règle générale, deux commissions d'attribution logement se réunissent chaque mois chez les bailleurs sociaux qui ont un parc important sur notre secteur.

Le service logement propose les candidats aux différents bailleurs, en fonction de la composition de la famille, des revenus et des demandes. Les bailleurs ajoutent leurs candidats, ce qui ne laisse pas toujours une grande marge de manœuvre pour les demandes de logement enregistrées auprès du service.

Voici quelques chiffres sur l'action du service logement sur les 3 premiers trimestres 2016 :

- **28 maisons et 25 appartements attribués**
- **Le traitement de 155 demandes de logement**
- **41 permanences assurées par votre adjointe au logement**
- **Participation à une cinquantaine de commissions d'attribution de logements**

Nous travaillons depuis plus d'un an maintenant, dans le cadre de la Politique de la Ville et en collaboration avec les bailleurs sociaux, afin que les logements à l'abandon puissent être réhabilités, ce qui permettrait de proposer un plus grand nombre de logements à une population en forte demande.

VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) : La nouvelle garantie locative

Action Logement lance VISALE, un nouveau **dispositif de garantie locative totalement gratuit**, qui garantit aux bailleurs privés le paiement des loyers impayés durant les trois dernières années du bail, les encourageant ainsi à louer à des salariés en contrat précaire.

Pour bénéficier de cette garantie, le locataire doit faire sa demande de VISA sur le site **www.visale.fr** avant la signature du bail. S'il remplit les conditions, Action Logement lui délivre un VISA à soumettre au propriétaire qui doit ensuite se rendre sur le site pour adhérer au contrat de cautionnement.

APL : ce qui a changé depuis le 1er Juillet 2016

Un nouveau mode de calcul du montant de l'aide au logement a été instauré le 1er Juillet 2016. Il tient compte de la composition familiale, du montant du loyer et du lieu d'habitation et a pour objectif de limiter l'inflation des loyers et de lutter contre les loyers trop élevés.

	Montants des loyers à partir desquels l'aide au logement	
	diminuent	est supprimée
Personne seule	598.28€	741.21€
Couple sans enfant	724.98€	898.97€
Couple avec 1 enfant	812.88€	1 007.97€
Couple avec 2 enfants	929.38€	1 152.43€

Les personnes handicapées ou les parents d'enfants handicapés, les personnes résidant en foyer, maison de retraite, foyer de jeunes travailleurs ou résidence sociale ne sont pas concernées par ces nouvelles dispositions.

Jeunesse : Aide au logement

L'aide mobili-jeune est une aide au logement qui permet de prendre en charge une partie du loyer d'un jeune en formation en alternance, lui permettant de prendre un logement proche de son lieu de formation ou de son lieu de travail, avec un loyer réduit, pendant la durée de sa formation.

Pour en bénéficier, le jeune doit :

- avoir moins de 30 ans,
- être en formation en alternance sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de professionnalisation dans une entreprise du secteur privé non agricole
- percevoir des revenus inférieurs ou égaux au SMIC mensuel brut (soit 1466,62 euros).
- avoir signé un bail, ou une convention d'occupation en logement/foyer ou résidence sociale, ou un avenant au bail si le logement fait l'objet d'une colocation.

l'entreprise qui l'emploie doit cotiser au dispositif dit 1% logement (ce qui est le cas de toutes les entreprises de 20 salariés ou plus)

Le jeune doit présenter sa demande au plus tard le jour de son 30ème anniversaire. La démarche peut être effectuée dans les 3 mois précédant la date de démarrage du cycle de formation ou dans un délai de 6 mois à compter de cette date

L'aide mobili-jeune peut se cumuler avec la garantie des risques locatifs ou l'avance loca-pass.

Elle est attribuée pendant toute la période de la formation, pour une durée maximale de 3 ans et n'est pas renouvelable.

Formulaires et informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41686>

La prime activité

Depuis le 1er Janvier 2016, est instaurée la Prime Activité. Elle remplace la Prime Pour l'Emploi et le RSA "Activité".

Cette prime mensuelle peut être versée aux salariés et aux travailleurs indépendants. Le montant de cette prime varie selon les ressources et la composition familiale.

Le versement n'est pas automatique.

La demande doit être effectuée en ligne auprès de la **CAF (www.caf.fr)** ou de la **MSA (www.msa.fr)** selon le régime dont vous dépendez.

Les bénéficiaires devront déclarer trimestriellement les revenus d'activité perçus afin que la CAF ou la MSA réévalue leur droit.

L'ACTION SOCIALE

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Il peut être attribué à toute personne n'exerçant aucune activité professionnelle et ne percevant aucune autre ressource.

Le 1er Septembre 2016, il a été revalorisé de 2%. Une demande est à effectuer auprès de la **Caisse d'Allocations Familiales** qui étudiera les droits.

Voici les montants indicatifs, susceptibles de varier selon la situation des bénéficiaires.

Foyer	Sans enfant	Nb d'enfants de moins de 25 ans (ou personne à charge)			Enfant ou personne à charge supplémentaire
		1	2	3	
Personne seule					
Sans aide au logement	535	803	963	1177	214
Avec aide au logement	471	674	804	1018	
Couple					
Sans aide au logement	803	963	1124	1338	214
Avec aide au logement	674	804	965	1179	



Banquet "Bel-Âge"



Chorale "Bel-Âge"



Brevet "Bel-Âge"



Remise des brevets "Bel-Âge"



Remise des brevets "Bel-Âge"

La Gohellette

Etat Civil

Proximité et accompagnement des Sainsois



Cette année 2016 a été marquée par bon nombre de naissances succédées de mariages, et malheureusement aussi, de décès. A l'approche des fêtes, je souhaite que chaque famille puisse vivre cette période de Noël avec bonheur et apaisement.

Odile LELEU

Adjointe déléguée à l'Etat Civil, aux Relations Publiques, aux Finances et aux Ressources Humaines

Félicitations aux parents de :

DUPUICH Tais née le 11/08/2016 à Divion
DUCHÉMIN Aaron né le 13/08/2016 à Rang-du-Fliers
COIN Louka né le 18/08/2016 à Beuvry
BRICOUT Bérénice née le 26/08/2016 à Lens
OUNCHIOUENE Maïa née le 31/08/2016 à Lille
ROLLEZ Ethan né le 03/09/2016 à Lens
TRANAIN Yelena née le 04/09/2016 à Beuvry
MASSET Naëlle née le 06/09/2016 à Lens
MIKOLAJCZAK Mila née le 10/09/2016 à Liévin
MARCHE Camille né le 12/09/2016 à Lens
OUFRE Evan né le 13/09/2016 à Liévin
LEFEBVRE Kamyille née le 23/09/2016 à Liévin
CAVIGNEAUX Mila née le 26/09/2016 à Béthune
WAWRZYNIAK Adélia née le 04/10/2016 à Liévin
SERCLAEYSEN Angelo né le 11/10/2016 à Lens
CHEVALIER Eléonore née le 16/10/2016 à Arras
VOLCKAERT Héloïse née le 18/10/2016 à Beuvry
DAVID Constance née le 20/10/2016 à Lens
HOURIEZ Eline née le 28/10/2016 à Lens
LOUCHEZ Axelle née le 02/11/2016 à Lens
COPMAN RENSY Maël né le 05/11/2016 à Liévin
DEKEUKELAERE Mahlonn né le 06/11/2016 à Lens
BOURSIER Tyméo né le 09/11/2016 à Lens
DIONET Shelssy née le 17/11/2016 à Liévin

Mariages :

LAURENT Dylan et **HAULT** Justine
 mariés le 20 août 2016

Baptêmes:

AZZIA Milan baptisé le 22/10/2016
AZZIA Mélina baptisée le 22/10/2016
AUBANEL Ambre baptisée le 19/11/2016

Condoléances aux familles de :

LEZALA Gérard, 67 ans
 décédé le 08/09/2016 à Lens
NOWAK Jean-Marie, 64 ans
 décédé le 10/09/2016 à Lille
MIELCAREK Sylvie, 58 ans
 décédée le 13/09/2016 à Arras
LEZALA Naïke, 30 ans
 décédée le 21/09/2016 à Lille
MINEAU Angéla, 83 ans
 décédée le 28/09/2016 à Sains-en-Gohelle
LALOYER Roger, 80 ans
 décédé le 30/09/2016 à Beuvry
MARCHAND Albert, 79 ans
 décédé le 30/09/2016 à Beuvry
DELETOILLE Rolande, 87 ans
 décédée le 01/10/2016 à Liévin
PYLYP Josette, 79 ans
 décédée le 04/10/2016 à Lomme
FOURNIER Hervé, 44 ans
 décédé le 16/10/2016 à Sains-en-Gohelle
LEROY Denis, 60 ans
 décédé le 16/10/2016 à Sains-en-Gohelle

*"Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible
 de saisir le sens du mot Miracle". Paul Carvel*

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « nos démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION NORD-EST

- CSN Strasbourg : Départements 67 / 68 : 03 90 23 37 52
- CSN Lille : Départements 59 / 62 : 03 59 00 43 00
- CSN Nancy : Départements 54 / 55 / 57 / 88 : 03 83 87 12 08
- CSN Dijon : Départements 21 / 58 / 71 / 89 : 03 80 11 21 00
- CSN Châlons-en-Champagne : Départements 08 / 10 / 51 / 52 : 03 26 22 29 50
- CSN Besançon : Départements 25 / 39 / 70 / 90 : 03 81 87 18 81



SAINS-EN-GOHELLE

PUCES D'HIVER



Se la table

SAMEDI 11 FEVRIER 2017

de 9h à 16h à la Halle des Sports
Salle "Liberté" - Complexe Sportif

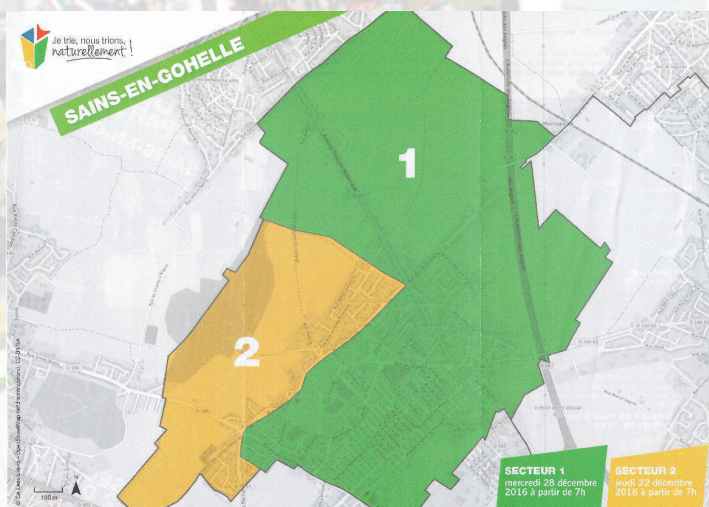
Renseignements et inscriptions par Téléphone
UNIQUEMENT les Mardis et Jedis (de 10h à 12h et de 14h à 17h)
au 03 21 45 16 67

Mairie de Sains-en-Gohelle - Service Communication - www.sains-en-gohelle.fr

Collecte des encombrants des particuliers 2 secteurs, 2 dates :

Secteur 1 : Mercredi 28 Décembre à partir de 7h

Secteur 2 : Jeudi 22 Décembre à partir de 7h



**Merci à tous les participants
du Téléthon !
Bilan dans votre prochaine
Gohellette !**



Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ
Comité de Rédaction : Les Elus du groupe majoritaire, Frédéric DELABY et Joffrey DILLY
Conception Graphique : Joffrey DILLY
Illustrations et Photographies : Eric DENUDT et le Service Communication
Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lès-Béthune

